



REGISTRE POUR GROSSE.

Le present Registre contenant
 les Baptêmes, Mariages, & Sepultures qui se feront en la Paroisse de Breulle
 pendant l'année 1693
 a été coté & paraphé en tous les Feüillets par moy Guthien Delorme
 Commis, Greffier, Garde, & Conservateur desdits Registres des Baptêmes, Mariages, &
 Sepultures de cette Ville & Ressort, suivant les Edit, & Arrest de sa Majesté. Fait à Reims
 le 3^e jour de Janvier 1693. De Delorme

Le premier, & dernier Feüillets du present Registre ont été paraphés par
 Nous Louis Charles Beguin Escuyer, Seigneur de Coëgny, & de Chaalons
 sur Vesle, Conseiller du Roy, Lieutenant General au Baillage de Vermandois,
 siege Royal & Presidial de Reims le troisième jour de Janvier 1693.

Beguin

L'an de grace mil six Cent quatrevingt et treize, Le septiesme
 Jour du mois de Janvier apres avoir public les Bans en trois
 divers Jours Chomables dans l'Eglise de la paroisse, Entre Francois
Charroy fils de Deffunt Drouet Charroy vivant c^{re} maison
 et de Marguerite Barbion de cette paroisse d'une part; Et
 Entre Nicolle Bernard fille de deffunt Pierre Bernard et de
Guthienne c^{re}ancement les pere et mere de cette paroisse d'autre
 part sans quil y ait eu aucun empeschement, Je frere Nicolas
Coffin Cure de Breuille sur meuze, Recu deus La promesse
 Et Consentement de mariage et Celebre led^e mariage dans
 l'Eglise de ma paroisse Les jours et an s^uddit en foy dequoy
 j'ay signé en presences des tesmoins S^ubsignez, Signe
Nicolas Cure Francois Charroy J. Mansmanet
 (marque de
Nicolle Bernard) Gabriel Juvion, Jean Bernard
J. Charroy avec parage.